

LES FORCES ARMÉES ET LA DÉMOCRATIE EN AFRIQUE NOIRE



Mémoire présenté par :

COL / COULIBALY BRAHIMA

Div A4

(1999-2000) 7^{ème} promotion

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION..... | 4 |
| I - CARACTERISTIQUES DES ARMEES AFRICAINES | 6 |
| 1.1-ORIGINES ET NATURES DES ARMEES AFRICAINES..... | 6 |
| 1.1.1 <i>LES ARMEES CLASSIQUES</i> | 6 |
| 1.1.2 <i>LES ARMEES NATIONALES POPULAIRES</i> | 7 |
| 1.2 COMPOSITION ET FORMATION DU PERSONNEL..... | 8 |
| 1.3 MISSIONS ET FONCTIONS DES ARMEES | 8 |
| II- INADEQUATION ENTRE ARMEE ET DEMOCRATIE :(1960-1990)..... | 10 |
| 2-1 LA MILITARISATION DU POUVOIR..... | 10 |
| 2-2 LES TENTATIVES D'EXPLICATIONS | 11 |
| 2-2-1 <i>INSTABILITE POLITIQUE</i> | 11 |
| 2-2-2 <i>ADAPTATION OU ABSENCE DE DEMOCRATIE</i> | 12 |
| 2-2-3 <i>MANIFESTATIONS CONCRETES DES CAUSES</i> | 14 |
| 2-2-3-1 LES MOUVEMENTS SOCIAUX | 14 |
| 2-2-3-2 LA PRESERVATION DU POUVOIR..... | 14 |
| 2-2-3-3 L'OPPOSITION POLITIQUE..... | 14 |
| 2-2-3-4 LES COUPS D'ETAT CORPORATIFS..... | 15 |
| 2-2-3-5 L'INTERVENTION EXTERIEURE..... | 15 |
| 2-3 L'INADEQUATION ARMEE DEMOCRATIE..... | 16 |
| III EXPLOSION DEMOCRATIQUE ET DEMILITARISATION..... | 17 |
| (1990 –1995)..... | 17 |
| 3-1 NECESSITE ET OBLIGATION DU RETOUR A LA DEMOCRATIE..... | 17 |
| <i>TRANSITION DEMOCRATIQUE ET RETOUR DANS LES</i> | 18 |
| CASERNES (DEMILITARISATION)..... | 18 |
| 3-1-2 <i>L'ABDICTION</i> | 19 |
| 3-1-3 <i>UNE NOUVELLE FORME D'INSTITUTIONNALISATION</i> | 19 |
| 3-2 LES NOUVEAUX CONTEXTES..... | 19 |
| IV UNE ARMEE NOUVELLE DANS UN ETAT DEMOCRATIQUE..... | 21 |
| 4-1 REPENSER L'ETAT ET LES INSTITUTIONS DEMOCRATIQUES..... | 22 |
| 4-2 REPLACER L'ARMEE AU CŒUR DE LA SOCIETE ET RESTAURER LA | 23 |
| CONFIANCE ARMEE PEUPLE..... | 23 |
| 4-2-1 <i>ETRE ISSUE DU PEUPLE ET EN REPRESENTER SES</i> | 24 |
| <i>COMPOSANTES</i> | 24 |
| 4-2-2 <i>PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT SOCIO ECONOMIQUE</i> | 25 |
| 4-3 REDEFINIR LES MISSIONS DE DEFENSE ET DE SECURITE..... | 26 |
| 4-3-1 <i>LA FINALITE</i> | 26 |
| 4-3-2 <i>LA MENACE</i> | 27 |
| 4-3-3 <i>LES OBJECTIFS</i> | 28 |
| 4-3-4 <i>LES MOYENS</i> | 29 |
| 4-4 CREDIBILISER ET MOTIVER L'ARMEE..... | 29 |
| 4-4-1 <i>AU PLAN CONCEPTUEL</i> | 29 |
| 4-4-2 <i>SUR LE PLAN ETHIQUE</i> | 30 |
| 4-4-3 <i>SUR LE PLAN POLITIQUE</i> | 31 |
| 4-5 EDUQUER CIVILEMENT L' ARMÉE..... | 31 |
| 4-5-1 <i>DE MANIERE GENERALE</i> | 32 |
| 4-5-2 <i>DE MANIERE SPECIFIQUE</i> | 32 |
| CONCLUSION..... | 33 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 34 |

Trois décennies d'implication dans la vie de leurs pays ont :

- détourné la plupart des Armées de leurs tâches proprement militaires et
- démontré l'incompatibilité entre militarisation du pouvoir et démocratie.

Il devient alors impérieux que les réformes politiques relatives à la Démocratisation entamées sur le continent depuis le sommet de la BAULE en 1990 puissent imprégner les sociétés militaires et leur assigner une place qui corresponde mieux à leurs vocations originelles qui sont celles de neutralité politique et de l'efficacité technique.

Une décennie après l'émergence de processus de revendications démocratiques et la systématisation du recours aux élections ,à un moment où, dans de nombreux pays ,la crise économique et financière semble marquer le pas ,où la libéralisation des économies devient incontournable ,on constate que l'Afrique doit affronter des maux profonds qu'elle a bien du mal à surmonter, qu'elle doit aussi s'organiser d'une manière plus responsable face à un environnement international qui ne lui est pas très favorable.

INTRODUCTION

L'indépendance a été marquée par des noms célèbres comme KWUME NKRUMAH (Ghana), FELIX HOUPHOUET BOIGNY (Côte d'Ivoire), SEKOU TOURE (Guinée Conakry), MODIBO KEÏ TA (Mali), HAMANY DIORY (Niger), LEOPOL SEDAR SENGHOR (Sénégal) pour ne citer que ceux-là. Leur objectif était la libération totale du continent Africain du joug colonial et son développement économique et social.

Mais quelques années à peine après ces indépendances arrachées de haute lutte, l'Afrique Noire est devenue progressivement un continent largement militarisé à cause des « coups d'états »

Un observateur de la scène politique Africaine disait « le risque de voir les états Africains tombés les uns après les autres sous le coup des régimes militaires comme dans un jeu de dominos n'est plus une hypothèse d'école ... les gouvernements en sont à ce point conscients, qu'ils se sont empressés de marquer leur solidarité avec les différents Présidents en proie aux mutineries militaires dans l'espoir de conjurer un péril dont ils pensent qu'ils ne seront plus à l'abri » .

Pendant près de 30 ans, ce sera le lot de cette Afrique qui cherche sa voie et il faut attendre la fin des années 80 et le début des années 90 pour voir s'effacer les régimes militaires dans la majorité des pays. Non sans peine et déchirement, car cela se fera sous la pression et les exigences de la communauté internationale, mais aussi et surtout face aux assauts répétés des vagues démocratiques de groupes civils contestataires, exclus du « banquet » du pouvoir et en quête de plus de liberté, de justice et de démocratie.

Le but visé par ces différents mouvements de la société civile était le retour aux systèmes démocratiques de gestion et, par voie de conséquence, le retour de l'armée dans les casernes. C'est ainsi qu'après 1990, après la chute de certains régimes dictatoriaux et après certaines conférences nationales dans certains pays, des progrès réels et courageux vers plus de démocratie, de justice et de liberté; des ébauches de transparence dans la gestion des affaires de l'état vont être conduits par de nombreux responsables nouvellement et démocratiquement élus. On assistera à la nécessaire émergence d'une cohésion nationale et à l'enterrement du vieux démon de l'instabilité avec lequel il était dérisoire de vouloir construire une société de paix et de développement.

Mais voilà que brusquement on semble s'acheminer vers une remise en cause de ces acquis avec la résurgence à partir de 1996, du phénomène des coups d'états (Sierra-Léone, Nigeria, Niger, Gambie) des mutineries (Guinée Conakry, Centrafrique) des guerres inter-ethniques tribales (Burundi, Rwanda Congo Brazza, République Populaire du Congo).

C'est assurément plus qu'il n'en faut pour poser à nouveau la question du statut des Forces Armées sur ce continent qui a assez souffert de ces

remous ;d'autant plus que les conflits internes et externes qui en résultent ont fait plus d'une dizaine de millions de victimes en 39ans d'indépendance.

Il faut reconnaître que le débat sur la place et le rôle de l'Armée qui a été occulté lors des « conférences nationales » est entrain de rattraper l'Afrique à pas de géant .

Le sujet proposé est d'actualité car il pose ,d'une part ,la problématique générale devant laquelle l'Afrique a été projetée au début des années 1990 ; à savoir l'introduction et la promotion dans le jeu politique africain de nouvelles valeurs qui puissent asseoir la démocratie et les bases du développement économique et social du continent et d'autre part, il met en exergue la problématique particulière des relations civilo-militaires, et plus spécifiquement ,celle de la nature des rapports entre les nouveaux pouvoirs démocratiques et leurs forces armées .

Problème hautement stratégique ,celui des relations, des rapports entre Pouvoir Politique et Institution Armée est directement lié à l'essence même du pouvoir et à son exercice. Cette étude et gestion de ces rapports a de tous les temps été au centre des préoccupations aussi bien des « souverains » que des grands penseurs de la science politique et de la stratégie .

La délicatesse de l'étude et de la gestion des rapports entre pouvoir politique et force militaire procèdent de la complexité de ces rapports ; pouvoir politique et force militaire sont dans leur essence deux phénomènes consubstantiels. Idéalement ,tout pouvoir est le pouvoir du « Droit » et de la « Force » ,des institutions qui les illustrent : les autorités légales et l'armée.

Ces deux phénomènes sont si imbriqués et si interactifs qu'on se pose un certain nombre de questions : la force n'est elle pas dans le droit ? et le droit dans la force ? . Dès lors, quelles relations, quels rapports ,quelles hiérarchies harmonieuses entre Armée dite Républicaine et le Pouvoir dit Démocratique pour une gestion consensuelle de la société ?

I - CARACTERISTIQUES DES ARMEES AFRICAINES

Les armées africaines dont les états décident de se doter au moment de leur accession à l'indépendance (début des années 1960 avec ou sans l'aide des anciennes puissances colonisatrices) ont adopté les mêmes signes distinctifs que toutes les armées du monde . Dans le fond ,c'était les mêmes missions :

- sauvegarde de la souveraineté nationale
- défense de l'intégrité territoriale (extérieure et intérieure)
- mission de sécurisation des personnes et de leurs biens

Mais très vite ,les armées africaines de part leur inexpérience ,vont révéler des signes qui vont les distinguer de la plupart des armées contemporaines . Elles vont surtout se caractériser par des diversités :

- diversité dans leur fondement, c'est à dire leurs origines
- diversité dans leur composition et dans la formation de leur personnel
- diversité dans l'utilisation

1.1-ORIGINES ET NATURES DES ARMEES AFRICAINES

Du point de vue historique et politique ,deux types d'armées se distinguent en Afrique : les armées classiques et les armées populaires.

1.1.1 LES ARMEES CLASSIQUES

La transition pacifique qui s'est passée dans les années 60 lors des indépendances africaines entre le statut de territoire dépendant et celui d'état indépendant est due en partie à une présence militaire coloniale qui a apporté aux territoires africains ,non seulement des moyens matériels ,mais aussi une tradition et un modèle militaires .Mais cette participation de la puissance coloniale à la création de ces armées n'a pas été spontanée. Elle résulte d'un processus historique ,militaire ,économique ,politique et géostratégique marqué par :

- le milieu du 19^e siècle lors des conquêtes coloniales (utilisation d'africains)
- la 1^e et 2^e guerre mondiale (tirailleurs sénégalais)
- la constitution de 1958 et les indépendances (accord de coopération et d'assistance militaire technique)

D'une manière générale les armées africaines sont nées des troupes coloniales Françaises ,des armées locales Britanniques ou de la Force Publique Belge .Certes la France et la Grande Bretagne ont incontestablement mieux réussi que la Belgique (au Congo) dans la transition entre Armées Traditionnelles et Armées classiques . Toutefois cette réussite a eu son revers : elle a fait de ces armées des « successeurs » purs et simples des « armées coloniales ». Dans les états colonisés de l'époque, tout un aspect de fonctionnement

s'opérait sur la contrainte car l'administration coloniale était une machine dont le fonctionnement dépendait de la coercition.

L'administration civile et militaire léguées par le système colonial contenaient ,de façon potentielle ou virtuelle ,les tares suivantes :

- à l'image de l'administration coloniale elles constituaient une classe bourgeoise aux aspirations et aux modes de vie conformes du colonisateur
- les peuples africains en avaient surtout retenu une image répressive à travers les levées d'impôts opérés de troupe , à travers les travaux forcés et d'autres entreprises de dépersonnalisation.
- Mis à part quelques exceptions, les passations de pouvoirs se sont négociés :
 - directement avec l'élite administrative militaire et politique civile qui se contentera pour la plupart de reproduire les valeurs léguées par le maître ,
 - même s'ils ont pour la majorité opéré une apparente rupture politique aux noms de l'unité nationale qu'il fallait bâtir après le partage arbitraire du continent ,
 - l'existence concomitante de peuple désunis qu'il fallait réunir dans un seul et même creuset les régimes qui ont conduit aux indépendances ne tardèrent pas se transformer en dictatures.

Dans ce sens ,l'héritage colonial en bien de pays ,a donné à l'armée un poids qui n'était pas le sien en métropole ,la chargeant ici notamment des tâches les plus délicates de maintien de l'ordre et de répression .

1.1.2 LES ARMEES NATIONALES POPULAIRES

Les Armées Nationales Populaires sont celles issues des Armées de Libération Nationale (territoire Portugais)ou d'une lutte politique et militaire ,voire d'une guerre en vue d'obtenir l'indépendance :

Mozambique, Angola , Capvert , Guinée Bissau.

La caractéristique essentielle de ces armées est que le politique et le militaire se retrouvent confondus et ont les mêmes organes de direction et les mêmes dirigeants .

Quant aux Armées Populaires ,elles sont issues d'un processus révolutionnaire purement politique et idéologique obtenu généralement par coup d'état (sauf en Guinée Conakry) après les indépendances : Bénin ,Guinée Conakry ,Congo Brazza ,Madagascar , Burkina Faso etc.

Le lien qui unit ces états et leurs armées se trouve dans la nature des régimes qui se proclament révolutionnaires et dans le caractère populaire qu'ils prétendent donner à leurs armées (formation politique et idéologique du militaire, participation de ces derniers aux instances politiques dirigeantes)

1.2 COMPOSITION ET FORMATION DU PERSONNEL

Les Armées des états nouvellement indépendants regroupaient deux générations bien tranchées :

- celle qui a servi dans l'armée coloniale
- celle qui a été incorporée à la naissance de l'état souverain.

A ces deux générations correspondront aussi deux catégories d'officiers : ceux qui seront sortis des rangs et qui vont grimper échelon par échelon les grades de la hiérarchie et ceux qui sont passés par les Ecoles militaires de formation .A ces clivages viennent s'ajouter ceux directement introduits par l'état des sociétés africaines : les oppositions régionales ou ethniques . Ces particularités ne seront pas sans modeler selon les relations que les militaires vont entretenir avec le pouvoir .

Par la suite ,ces différences entre membres se retrouveront au niveau des moules de formation : les officiers sont formés à l'étranger où ils subissent des stages de perfectionnement Ces différentes filières qui se succèdent ou coexistent dans le même pays induisent des conceptions différentes du rôle de l'armée et de ses missions .

1.3 MISSIONS ET FONCTIONS DES ARMEES

En théorie ,les missions des armées africaines ne sont en rien dissemblables à celles des autres armées dans le monde .

Toutefois le maintien ou le rétablissement de l'ordre qui ne lui est pas spécifique (Police ,Gendarmerie) et qui découle de sa soumission au pouvoir politique va constituer le nœud gordien de la problématique Armée-Démocratie .Très vite on va arriver à une confusion entre Force et Violence : entre Forces Armées et Forces de Sécurité. Confusion qui aboutit à des utilisations abusives personnelles ou claniques ,transformant ainsi les armées en forces de répression au détriment de l'institution militaire et des revendications des peuples . C'est ainsi que les forces armées seront de plus en plus diverties de leurs missions principales au profit des missions politiques ou des missions dites de développement économique et social. Puisque le conducteur d'une telle stratégie politique est la politisation de l'armée ,les pratiques suivantes deviennent des constances :

- les forces armées perdent leur caractère républicain . Elles deviennent l'appendice d'un homme ,d'un groupe d'hommes ou d'un parti politique ;toutes choses qui sont loin de la défense des institutions ,de l'état pour lequel elles prêtent serment (cas du Zaï re, du Togo, du Congo Brazza du temps Lissouba)
- le contexte de pauvreté économique nationale et les mesures drastiques des institutions monétaires internationales aidant, le pouvoir politique préfère à ce moment s'appuyer sur une unité donnée ,une formation ,des troupes spéciales

d'origine ethnique qu'il pourra mieux entretenir pour assurer sa garde au lieu de toute une armée,(cas du Zaï re ,du Togo ,du Liberia)

- de ces différences de traitements des tensions naissent à l'intérieur de l'institution armée ;différence de traitement qui peuvent se greffer sur des problèmes de clans ,d'ethnies etc amenant le politique à tenter des changements brusques,(cas de la Sierra Léone ,du Centrafrique , Guinée Bissau)

- les partis politiques d'opposition prenant acte du fait que « l'armée a cessé d'être nationale pour être un enjeu de la compétition politique » se mettent à l'œuvre par différentes stratégies et les conditions idéales sont réunies pour une immixtion de l'armée dans la compétition politique,(Congo Brazza ,R.D.C ,Niger ,Burundi)

- en outre l'utilisation de la coercition pour asseoir l'autorité des leaders soulève alors le problème de leur légitimité aux yeux de ceux à qui cette mission est confiée . Ils se rendent compte que la survie du système ne dépend que d'eux seuls. C'est aussi dans cette même optique d'asseoir leur pouvoir à l'aide de la force que les dirigeants politiques et militaires vont détourner l'armée de l'une de ses fonctions capitales pour les jeunes états. Cette mission d'intégration qui en principe devrait faire qu'elle concerne toutes les ethnies ,toutes les ramifications de la société pour pouvoir rassembler toutes les forces et contribuer ainsi à unifier l'état . Ils exigeront en lieu et place le principe de l'ethnie dirigeante qui sera de règle : recrutement ,promotion ,avantage ,ne se feront qu'au sein de cette ethnies.(Zaï re , Tchad ,RCA).

Au plan politique et économique la situation stratégique de l'armée dans les relations avec le pouvoir s'accroît considérablement du fait :

- de sa participation anarchique aux tâche de développement et de construction nationale

- de sa participation aux instances dirigeantes politiques ou dans l'appareil administratif.

Elle occupe alors une place centrale dans les systèmes du pouvoir et est donc impliquée dans les luttes qui s'y déroulent . Ainsi dès leur naissance ,les armées africaines sont sujettes à un certain nombre de diversités tenant essentiellement à leur histoire et à leur adaptation aux réalités politico-économiques de leur pays .Ces diversités ne seront pas sans conséquences sur leur évolution . Elles vont particulièrement modeler les relations qu'elles doivent entretenir avec le pouvoir ,les conduisant surtout à fréquenter les allées du pouvoir et à ne pas se cantonner uniquement dans leurs casernes.

Ainsi les missions fondamentales des forces armées seront perverties ,tantôt en un simple instrument de répression du peuple ,tantôt de production et tantôt utilisées pour des manœuvres dolosives ou comminatoires, toujours suivant les objectifs stratégiques politiques intérieurs du « Guide Suprême » (cas de la Guinée Conakry du temps Sékou Touré, du Mali avant le 26 Mars, de la Libye) .

II- INADEQUATION ENTRE ARMEE ET DEMOCRATIE :(1960-1990)

L'ambition de nos pionniers était l'indépendance totale du continent noir . Mais cette volonté politique d'édification d'états souverains indépendants a été interrompue par l'incursion de groupes militaires « redresseurs de torts » à l'occasion agissant au nom de l'armée et qui ont fini le plus souvent par confisquer au peuple son droit d'expression légitime .Notre continent a battu les records de coups d'états .Le putsch militaire est hélas encore à l'ordre du jour sur le continent.

Il faut cependant reconnaître que l'arrivée des militaires sur la scène politique de nos pays est due en majorité, par la faute de nos gouvernants civils, qui par leur mauvaise gestion des ressources de l'état ,par leur manière de se comporter à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, par le mauvais choix de l'option politique imposée au peuple, sont devenus au cours de leur règne de véritables despotes oubliant les droits élémentaires de ce même peuple qui les a portés à la magistrature suprême .

Cette irruption dans les allées du pouvoir conduira les armées subsahariennes à s'y installer durablement .Devenu tellement courant ,le phénomène finira par intéresser bon nombre de politologues qui ont proposé alors plusieurs tentatives d'explications. Avec un constat qui se dégagait dans tous les cas : à savoir que la militarisation du pouvoir ne pouvait rimer avec la démocratie.

2-1 LA MILITARISATION DU POUVOIR

Le coup d'état qui par définition est simplement une pratique volontaire et consciente de l'armée ou une partie de celle ci ,pour s'emparer des institutions étatiques et occuper le pouvoir d'état, constitue assurément la forme la plus tangible ,la manifestation criante et culminante de cette militarisation. Mais il existe une forme qui a fait ses preuves en Afrique noire et qui a été sinistrement vécue par bien des peuples . C'est celle où un pouvoir civil généralement aux « abois » fait recours à la force pour se maintenir.

C'est ainsi que de 1970 à la fin des années 1980 environ 80% des états africains étaient dirigés par des régimes militaires : suivant les situations politiques locales ,l'installation des régimes militaires avaient été longuement ovationnée par les peuples et très durement critiquée par l'intelligentsias du continent et de la communauté internationale. Dès les premières années de leurs installations ,les régimes militaires sous diverses formes montrèrent leurs limites.

Des dirigeants politiques (civils ou militaires) avides de pouvoir, installés depuis des décennies(voire même à vie) au sommet de l'état assurent leur autorité à l'aide de la force et de la coercition faute de légitimité. Certains noms d'anciens chefs d'états comme : Bokassa , Macias Nguéma ,Sékou Touré ,

Moussa Traoré , Mengustu , font encore frissonner et trembler leurs compatriotes ,longtemps après leur départ des scènes politiques de leurs pays .

Il convient de préciser que la militarisation du pouvoir en Afrique peut être considérée comme l'échec de la démocratie sur le continent . Des erreurs et mêmes des fautes de gestions ont pu conduire certains de nos pays à l'aventure . Mais il y a aussi des cercles coloniaux qui ont cherché à préserver leurs acquis et des anciennes métropoles à sauvegarder des zones d'influence des intérêts dits stratégiques. Si non ,comment comprendre que dès 1963, trois années à peine après les accessions à l'indépendance on enregistrait le premier coup d'état (au Togo) . Le déclic était alors donné et on allait assister à une avalanche de coups d'états ou à des tentatives du genre .Les records étant détenus par des pays comme : Nigeria ,Bénin ,Burkina Faso et Ghana.

2-2 LES TENTATIVES D'EXPLICATIONS

2-2-1 INSTABILITE POLITIQUE

Selon la thèse des afro pessimistes ,la certitude de l'échec de la démocratie en Afrique apparaissait comme une évidence incontournable Dès 1962, Aristide Zolberg faisait état de « l'inévitabilité de l'instabilité des sociétés Africaines » voire de l'impossibilité de la démocratie en Afrique Noire et Huntington Samuel ,d'en donner l'explication : « les sociétés Africaines étant des sociétés prétorienne par opposition aux sociétés civiques et institutionnalisées »

La société prétorienne est celle caractérisée par une politisation générale des forces sociales et des institutions (armée politique , clergé politique ,universités politiques , etc). Chaque groupe emploie les moyens qui reflètent sa nature particulière et ses capacités. Les riches corrompent ,les étudiants déclenchent des émeutes ,les travailleurs organisent les grèves ,le petit peuple manifeste dans les rues et les militaires font les coups d'état.

En général on assiste à l'émergence de Parti Unique ou Parti Etat dirigé par un guide suprême .Toute l'administration y compris l'armée est soumise à sa seule dévotion . Les conséquences principales furent évidentes :

- l'immense majorité du peuple fut privée de libertés élémentaires et soumise aux pires difficultés économiques .
- l'ensemble de la machine administrative et politique était ,suivant le cas ou inefficace ou bloquée.
- C'est dans ce contexte général de bâillonnement du peuple ,de misère économique ,de blocage de l'appareil politico-administratif ,de frustration des forces armées nationales que devait s'enclencher le processus des coups d'état en chaîne inauguré en 1963 par le Togo.

Sans pouvoir rentrer dans la diversité des cas de figures qui se présentaient presque tous avaient des dénominateurs communs :

- ils ont presque tous reproduit le système de parti unique , parti –état
- les mouvements sociaux de revendication à un mieux être étaient proprement mâtés sur les instructions du chef suprême ,quelles que soient les différentes manœuvres de légitimation politique qu’ils aient pu entreprendre par la suite (soit en impliquant beaucoup de civils dans les gouvernements ,soit en procédant à des élections où ils sont candidats du parti-état) ,le pouvoir de tous ces régimes reposait sur la force militaire ,sur l’armée.

L’on retiendra des règnes des régimes militaires en Afrique du milieu des années 1960 à la fin des années 1990 ,les conséquences suivantes :

- aucun des espoirs nourris par les peuples à l’avènement des militaires n’a été comblé
- la conjoncture du début des années 1990 devait s’ajouter à la paupérisation du peuple (des mois sans salaire et le chômage) à cause des mesures d’ajustement structurel
- plus grave ,le totalitarisme et la répression violente n’ont jamais été autant la règle principale du gouvernement ,surtout lorsqu’il s’est agi de renverser ces régimes à la fin des années 1990.

Il faut signaler avec force que les mouvements politiques et sociaux qui ont conduit au renversement des régimes militaro-politiques de parti unique ont introduit un point de rupture asymptotique dans les relations civilo- militaires dans cette politique si déterminante pour l’avenir des états du continent . La révolte était totale et générale contre les régimes et la répression l’était d’autant plus que les dictateurs s’accrochaient à leurs fauteuils .

2-2-2 ADAPTATION OU ABSENCE DE DEMOCRATIE

Nous retenons cette thèse comme étant une manifestation de la prégnance du vieux préjugé occidentalocentriste et sans tomber dans les hypothèses d’école extrême du genre :

« l’Afrique n’est pas mûre pour la démocratie »

« l’Afrique pour se développer doit retourner à ses sources »

« dans la démocratie l’Afrique risque d’être un champ de ruine au 3^e millénaire »

Jusque là la démocratie dont il est question est celle vue à travers ce prisme : la démocratie libérale dans sa formulation représentative et concurrentielle classique, nous la retenons dans ce sens qu’elle pose le problème de l’adaptation de la démocratie libérale au sens occidentale du terme aux sociétés africaines.

En effet il y a souvent une dangereuse confusion entre démocratie et exportation des constitutions occidentales .En d’autres termes ,il paraît plus raisonnable d’admettre à l’analyse des faits politiques majeurs qui ont marqué le continent depuis la fin des années 1980 ,que quelque soit le bien fondé des valeurs démocratiques occidentales introduites ou adoptées par nos constitutions

Africaines ,le problème demeure leur assimilation ,leur adaptation par l'environnement socio-économique et socio-politique Africain fondé sur les valeurs historiques culturelles ,bref sur un système de référentiel ne pouvant se confondre avec les substrats socio-culturels et socio-politiques qui ont donné naissance aux grandes révolutions Françaises et Américaines et autres pères de la démocratie occidentale.

Comme la si bien dit un Président africain (démocratiquement élu) « voilà une notion qui nous est arrivée , dans les mêmes conditions que nous avaient été données les indépendances il y a 39 ans : on nous disait à l'époque ,faites du rattrapage c'est à dire développez-vous en imitant l'Occident ,en copiant ses recettes .Or nous savons aujourd'hui que le développement c'est d'abord comprendre et ensuite créer »

Il en va de même pour la démocratie :on nous dit « prenez notre système en prêt à porter , c'est le meilleur » Mais qui a pensé à dire aux Africains que la démocratie est aussi le plus conflictuel des régimes ?Qui s'est soucié que la démocratie c'est avant tout une culture ?

Si l'histoire politique du continent, ses fondements socio-culturel, l'environnement socio-politique national et international sont autant de contraintes, de pesanteurs qui rendent aujourd'hui difficile l'application stricte et rigoureuse des lois et règlements qui gouvernent le fonctionnement des systèmes démocratiques pluralistes, ces facteurs suffisent ils à expliquer les multiples crises internes politico militaires ou politico politiques qu'on observe aujourd'hui ?

Et force nous est de constater que la culture démocratique ne se diffuse pas en un jour et que l'équilibre de chaque pays ne se trouve pas dans la greffe brutale d'un système étranger .Il apparaît à l'analyse que d'autres causes conjoncturelles et procédant des jeux politiques internes ,de l'exercice du pouvoir ,de la gestion politique de la démocratie ,des usages que le politique fait de l'armée ,doivent être considérés comme des éléments catalyseurs ,sources de conflits autrement plus graves .

Dans ce sens ,le cas du Niger,(ou la leçon du Niger)est assez éloquente ,car tous les labels de respectabilité décernés à Paris comme à Washington ou encore à Bruxelles ne servent à rien ,si les institutions sont bloquées et impraticables.

Le problème de la maturité ,de la crédibilité voire même de l'adaptation des jeunes démocraties Africaines n'est il pas posé avec le putsch de Niamey ? De manière générale sur le plan politique ,économique ou social ,l'on a pu observer comme causes ayant conduit aux militarisations des pouvoirs :

- l'exclusion ,l'ethnocentrisme ,le manque d'unité nationale (cas Côte d'Ivoire)
- le non respect du jeu constitutionnel, l'absence de tolérance et de dialogue entre les divers acteurs politiques(cas du Niger en avril 1999)
- le dysfonctionnement des organes politiques ,suite à de mauvaises gestions du pouvoir politique
- la rupture des obligations de résultats

- la gabegie la corruption les injustices sociales exacerbées (Zaï re).
- la quête du pouvoir pour le pouvoir (cas Mali en 1991).

2-2-3 MANIFESTATIONS CONCRETES DES CAUSES

L'analyse des coups d'états que cette partie du continent a connus fait ressortir des éléments de détonation avec des cas un catalyseur non négligeable .

2-2-3-1 LES MOUVEMENTS SOCIAUX

Si effectivement ils renvoient à des mouvements de foules et à une pression sur le pouvoir ,il est hors de question de voir dans ces mouvements un quelconque projet social ou politique .Le seul objectif est généralement de garantir et de maintenir la place qu'ils occupent dans le partage des richesses nationales et leurs droits fondamentaux.

2-2-3-2 LA PRESERVATION DU POUVOIR

La finalité de ce type d'intervention est à rechercher dans l'affaiblissement de la structure de domination étatique .

L'administration du pouvoir en place n'est plus capable d'assurer :

- la domination de l'espace géographique territorial ,la tentation séparatiste pouvant toujours surgir,
- l'articulation politique qui lui revient :les alliances scellées autour de l'occupation de l'état ne sont plus viables ;elles altèrent le pouvoir et rendent la prégnance réduite.

2-2-3-3 L'OPPOSITION POLITIQUE

La jeunesse des systèmes démocratiques fait que les différends du jeu politique de bonne ou de mauvaise foi, n'en respectent pas les règles fondamentales :Partis majoritaires ,Partis d'opposition, groupements syndicaux.

La conjoncture économique d'ajustement structurel auquel les états africains sont soumis ,les attentes et les espoirs des peuples nouvellement démocrates sont excessifs et la tentation est grande pour les nouveaux pouvoirs ou de verser dans la démagogie ou de réprimer toute opposition à leur pouvoir .Le jeu des institutions qui doivent se suffire en elles mêmes pour garantir l'équilibre qui éloigne l'armée de toute tentative de faire irruption sur la scène politique souffrent de beaucoup de lacunes : ou elles ne sont pas toutes en place ou leurs dispositions sont inadaptées aux réalités des pays ou elles sont trop empruntes dans leurs mises en œuvre d'esprit partisan ,de prébendes et d'iniquité ; « aucune armée si assoiffée de pouvoir qu'elle puisse être n'est jamais intervenue dans l'histoire sans que le Politique lui est ouvert la fenêtre de vulnérabilité dont elle a besoin pour légitimer son action »

En opposition à l'orientation politique poursuivie par le gouvernement pour des motifs d'ordre politique ou idéologique, l'armée entre en conflit avec le pouvoir.

2-2-3-4 LES COUPS D'ETAT CORPORATIFS

Ce n'est plus en tant que force politique que l'armée intervient, mais en tant que force sociale. C'est la théorie des frustrations développée par L. Martin. Dans la première hypothèse l'armée se sent exclue du jeu démocratique, malgré l'honneur qui doit être rattaché à son statut. Toutes les revendications matérielles qu'elle pose y compris le bon fonctionnement de son service ses matériels sont traités avec mépris, car étant signes du non renoncement aux privilèges déjà accumulés. Aucun autre droit ne lui est reconnu que celui d'obéir aux injonctions du politique et se taire; même son domaine d'autonomie de jugement et de décision par rapport au politique lui est contesté. L'armée vit dans une certaine misère morale et matérielle et la troupe fait un sourire jaune à son commandement.

Il faut reconnaître que ce sont ces frustrations dues aux atteintes aux statuts de l'institution (utilisation des forces armées à des tâches extra militaires au développement d'autres organisations de défense) ces frustrations dues aux menaces, des privilèges ou à l'inexistence du minimum vital de ses membres qui sont à l'origine de la plupart des coups d'état militaires. Dans cette hypothèse la question n'est pas de savoir dans quelles mesures ou comment éloigner les forces africaines de la politique, mais plutôt quelles limites poser à leurs implications? et par quels moyens?

Qu'on ne se fasse aucune illusion à ce sujet, les forces armées africaines sont des forces incontournables dans le soutien et la promotion des processus fragiles de démocratisation en cours. Elles constituent des alliés vitaux pour tout acteur politique individuel d'état ou d'organisation dont la vocation est de soutenir un Gouvernement progressiste.

2-2-3-5 L'INTERVENTION EXTERIEURE

A la limite entre l'explication sociologique et le scoop du journaliste, les coups d'état sont souvent appréhendés comme le résultat de l'action d'un grand organisateur extérieur. Toutefois cette intervention extérieure aussi vérifiée soit elle, ne tient son efficacité que des circonstances préexistantes. Il ne crée pas de situation mais s'appuie sur des conditions objectives. Il constitue en quelque sorte un catalyseur.

2-3 L'INADEQUATION ARMEE DEMOCRATIE

L'inadéquation se manifeste essentiellement par les conséquences du rôle que l'armée a joué jusque là. Son rôle essentiel ,celui de combat est à lui seul sujet à caution en Afrique :d'où vient alors la menace ? qui doit être protégé avec quels moyens ? et sous quelle forme ?

Ce sont là des questions primordiales de la problématique car les notions de peuple et de démocratie pourtant à la base de toute défense ont été écartées dans les faits .Devant le nombre limité de conflits inter étatiques, le danger, l'ennemi se trouve surtout à l'intérieur du pays .La lutte pour la survie politique (à l'aide de la force)empiète peu à peu sur toute tentative de construction du pays au détriment du développement au sens général. Toute appartenance au clan du pouvoir devient une arme d'oppression ou de dissuasion contre les non membres c'est à dire la majorité de la population .Et c'est dans ce cadre que l'armée a très souvent été utilisée comme support des violences ethniques sur le continent :

- violence inter ethniques (Burundi Rwanda Liberia Sierra Léone)
- révolte d'une ou plusieurs ethnies (rébellion Touareg au Niger et au Mali)
- tentatives de sécessions sur fond de revendications ethniques ou régionales(Casamance au Sénégal ,Biafra au Nigeria)
- violence politique sur fond ethnique ou régional (Congo Brazza ,Angola, République Populaire du Congo ,Ouganda Rwanda, Burundi ,Ethiopie, Erythrée)

En l'absence de liberté (l'armée assurant la répression) toute forme de vie politique ,économique ,sociale ,culturelle authentique est étouffée . La finalité de la mission de l'armée n'est plus l'ensemble des citoyens et leur patrimoine commun mais le pouvoir. Dans ce système féodal et aristocratique ,que reste –t-il de l'institution militaire ? Les fonctions d'intégration apparaissent fantomatiques, la conscription censée créer l'unité n'est pas appliquée pour des raisons politiques (les dirigeants préfèrent des éléments fiables de leurs ethnies, ou économiques(manque de finances et de structures)

Les fonctions économiques se manifestent par des budgets de défense jugés trop lourds par les citoyens mais sans effet direct sur la capacité opérationnelle.

En tant qu'exécutant, l'armée a reçu quelques taches extra- militaires ponctuelles mais en tant que initiateur, elle a démontré pendant 30ans de règnes son incapacité avec le développement.

A la fonction politique elle doit assumer après les coups d'état ,elle se révèle inapte , n'étant ni préparée ni destinée ni démocratiquement mandatée .Elle en sort amoindrie et avilie ,elle se «civilianise » au point de se paralyser ,plongeant le pays tout entier dans les privatisations de liberté ,les abus contre le droit de l'homme. Sur le plan de la spécificité militaire ,l'abîme entre l'armée au sens général et les armées africaines se mesure à la motivation des ses soldats

qui déambulent dans les villes, plus attachés à subvenir à leurs besoins vitaux et à ceux de leurs familles qu'à s'entraîner au maniement des armes .

Sur le plan éthique les promotions tiennent davantage aux critères politiques ou personnels qu'à l'aptitude ,à la profession ou à la compétence .

Comme on peut le constater ,que ce soit en tant que force répressive au service d'un pouvoir civil ou en tant que force exerçant directement le pouvoir (ce qui a été le cas au cours de ces 30 dernières années) l'armée a grandement contribué à saborder la démocratie dans ces pays .

Sous la pression des dirigeants elles en sont arrivées à confondre protection du régime en place et celle de l'état. Soumise à de telles contraintes ,elles se sont dénaturées par rapport au schéma de la spécificité militaire .Il en est résulté à bien des égards des armées atypiques au regard de la conception de l'armée en général faisant que le militaire africain n'a pas les raisons de se comporter comme ses homologues Français ,Asiatiques ou Américains. Il s'agit d'une déviation de la notion d'armée incombant à l'absence de fondement et africain et démocratique.

La persistance de cette situation fera naître beaucoup de frustrations au sein de la population .Leur accumulation se révélera un abcès dont la crevaison ne pourrait être que douloureuse.

III EXPLOSION DEMOCRATIQUE ET DEMILITARISATION (1990 –1995)

Ployant sous les contraintes internationales à l'extérieurs (condamnation, critiques, embargo économique) et les contestations populaire à l'intérieur, l'Armée a été obligée de retourner dans ses casernes et de ranger ses fusils ,matraques et autres lacrymogènes. Elle passera alors le relais à des gouvernements démocratiquement élus à travers divers types de scénarios sans pourtant que soient réglés les problèmes fondamentaux à l'origine de ses incursions dans la vie politique .

3-1 NECEEITE ET OBLIGATION DU RETOUR A LA DEMOCRATIE

L'Afrique contemporaine a connu de nombreuses situations troubles et des ruptures dans les rapports entre autorités politiques et autorités militaires mais de la méfiance et même des tentions entre les citoyens en uniforme et la société qu'ils sont censés servir .L'éclaircissement de ces relations est aujourd'hui d'actualité ,parce que plus que jamais l'on s'interroge en Afrique sur le statut de l'institution militaire dans la construction démocratique.

On ne serait ne pas déplorer que la réponse à ses crises de parcours des jeunes démocraties naissantes soit la substitution de la force aux possibilités inépuisées de dialogue ,car il ne saurait y avoir d'autres recours que le peuple . Il y a là une double interpellation des politiques comme des militaires à ne pas

prendre leurs ambitions personnelles comme l'unique bouée de sauvetage pour le pays en difficulté.

Les faits étaient suffisamment clairs et éloquents et la cause était entendue .Vingt cinq(25) ou trente (30) ans de régime militaire ont assez démontré l'incompatibilité entre gestion militaire et développement . De là a surgi la nécessité pour les peuples de se dresser contre les gouvernements et leurs soldats afin de revendiquer : liberté ,démocratie ,sécurité , bien être social et matériel respect des cultures et de leurs diversités.

L'imaginaire collectif a assimilé le renversement des régimes dictatoriaux à un renversement des forces armées .Les syndicats et organisations politiques qui ont encadré les soulèvements(pour la plupart des cadres) ont servi de relais à cette opinion générale ;ce sont ces cadres qui gouvernent aujourd'hui . Les conférences nationales implicitement ou explicitement entendaient dans le futur jeu démocratique absolument exclure la gent militaire .A des degrés divers les militaires en sortis diminués ou humiliés et surtout sceptiques quant à ce que sera demain leur avenir dans le nouveau système politique .La contestation gagne le terrain jusqu'au sein de l'armée ;des soldats ,des officiers s'en indignent ,refusent alors de se laisser entraîner dans ce tourbillon répressif ,rejoignent les populations dans les rues et lâchent alors leurs chefs (cas du Mali)

A partir de 1989 des vagues démocratiques vont s'abattre alors sur le rocher des autoritarismes militaires et leur effet érosifs va se faire de plus en plus opérant malgré la résistance de ces derniers (Zaï re ,Mali ,Togo etc)

Au plan extérieur ,la communauté internationale ,dont les membres n'ont pas été étrangers à cette situation se fait l'écho de ces révélations et en fait son cheval de bataille . Ancienne Puissance de tutelle, bailleurs de fonds ,nouvelles puissances économiques et organismes décrètent alors manu militari ,l'instauration de la démocratie dans ces latitudes ,car l'instabilité croissante et la montée des divisions devenaient préoccupantes pour tous les amis de ces pays (dixit Michel Roussin ,alors Ministre Français de la coopération)

C'est la fameuse conférence de la Baule et c'est aussi le début de la subordination de l'Aide Internationale à l'appréciation portée sur les institutions .Aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur ,la mobilisation est totale en ce début des années 90 ,le mot d'ordre est lancé ;il est nécessaire ,voire obligatoire de retourner à la démocratie.

TRANSITION DEMOCRATIQUE ET RETOUR DANS LES CASERNES (DEMILITARISATION)

Il est impératif en démocratie que la force du droit prévale sur celle de la baï onnette ,que la suprématie du suffrage populaire qui assoit la légitimité et la légalité du pouvoir politique soit respectée et consacrée par tous, y compris l'outil de défense qui résolument doit demeurer apolitique

Un fait est clair et l'histoire l'a prouvé, le désengagement de l'armée est une entreprise hautement plus difficile que l'engagement politique des militaires. La démilitarisation ayant été décrétée et rendue obligatoire, un schéma type a alors été élaboré pour aplanir ces difficultés :

- les conférences nationales d'abord, les gouvernements de transition ensuite et enfin les élections démocratiques s'accompagnant du retour total des militaires dans les casernes. Toutefois la réussite de la démilitarisation passe aussi par la résolution de la question de la sécurité et des intérêts des gouvernements militaires. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre les difficultés qu'a rencontrées l'opération de démilitarisation au Zaïre ou au Togo par exemple. Ceci étant deux formes qui ont été mises en évidence pour le retour dans les casernes.

3-1-2 L'ABDICATION

Face à l'évolution des événements socio-économique, politique et militaire l'abdication est un phénomène exceptionnel qui a constitué et qui consiste à un désengagement total de l'armée de la scène politique (Ghana en 1969 et 1979, Nigeria en 1979 et 1998, seul le cas du Mali suite à une révolution qui a abouti à un processus de démocratisation)

L'ancienne forme consistant en la création après coup d'état d'un parti unique sous la houlette des dirigeants militaires après adoption d'une constitution taillée sur mesure.

3-1-3 UNE NOUVELLE FORME D'INSTITUTIONNALISATION

Cette forme de retour des militaires dans les casernes se traduit par les moyens d'une transition personnelle marquée du sceau de la légitimité à travers le suffrage universel (Ghana, Burkina, Mauritanie, Bénin, Congo, Madagascar, Togo, Guinée, et Niger etc.). Elle est la forme la plus usitée qui est une donnée essentielle qu'il convient de prendre en compte dans l'analyse de la problématique des régimes militaires et des transitions démocratiques.

3-2 LES NOUVEAUX CONTEXTES

La démocratisation est en marche sur le continent depuis 1989-90. Des progrès réels, parfois même courageux sont enregistrés de jour en jour dans l'entreprise de construction de l'état de droit. Mais parallèlement, qu'en est-il de la situation au plan économique, social voire même culturel? Car beaucoup plus que la simple volonté et les exigences (internes comme externes) la démocratie (particulièrement celle du type occidental) a ses règles de jeu qui, à bien d'égards sont intimement liés à l'économie et au social.

Sur ce plan ,la situation est loin d'avoir suivi le mouvement .Bien au contraire ,c'est parce qu'elle n'a cessé de se dégrader d'ailleurs qu'on en est arrivé à cette nécessité de démocratisation (l'instabilité en ayant été reconnue comme une des causes premières)

L'Afrique est fortement ébranlée par une formidable crise économique et est soumise à d'impitoyables programmes d'ajustement structurels avec ses corollaires de « diktats » et d'aggravation des malaises sociaux.

Ce qui n'est pas sans poser de problèmes comme au lendemain des indépendances du fait de l'inadéquation : progrès économique –démocratie. L'on note également comme problèmes auxquels est confrontée cette Afrique des années 90 :

- le changement de la forme des conflits : à ceux liés à la guerre froide ont succédé des conflits essentiellement internes.
- une augmentation notoire de l'insécurité ,de la criminalité et de la délinquance (trafic de drogue ,blanchissement de l'argent sale) au Nigeria et les pays de la corne de l'Afrique.
- une inquiétante circulation des armes légères (en Sierra Léone ,Liberia ,République Populaire du Congo ,Congo Brazza ,Angola ,Burundi ,Rwanda ,Ouganda)
- des exercices du gouvernement et du pouvoir pas toujours irréprochables
- le rétrécissement probable du parapluie militaire étranger (notamment Français sur le continent) d'où la nécessité pour les armées de mieux remplir leurs tâches proprement militaires
- une pauvreté et un désespoir aggravés par les maladies endémiques (sida)
- des imprécisions toujours sur le rôle et la place de l'armée dans le système démocratique
- les ambitions personnelles de quelques cheffillons
- des conférences nationales ratées ,des transitions démocratiques chaotiques
- une reproduction des errements et des déchirements des années post-indépendances.

L'avènement de la démocratie a donc eu lieu sur fonds de crises aiguës (politique économique sociale et morale).

Si en Afrique les exigences du discours de la Baule ont été satisfaisantes dans nombre de pays ,il n'en est pas de même de celles des populations. Or la démocratie n'engendre pas en soi la croissance .

Nombreux sont ceux qui s'attendaient aujourd'hui à des changements visibles et rapides de leur bien être économique à la suite des transitions politiques . En outre les tâtonnements sur le chemin de la démocratie se révèlent inévitables. La tentation d'y couper court redevient alors grande sous divers prétextes .Parmi les corps constitués des nations ,les militaires sont les mieux équipés pour le faire .Il devient urgent donc de revoir leur place et leur rôle pour éviter à ces pays d'être sur le chemin d'éternels recommencements.

IV UNE ARMÉE NOUVELLE DANS UN ÉTAT DÉMOCRATIQUE ET RÉPUBLICAIN

Les conclusions de l'étude de l'inadéquation Armée-Démocratie font ressortir que pour garantir l'élimination définitive de « l'anarchie démocratique » il est impératif de repenser l'état et les institutions démocratiques d'une part et d'autre part de réconcilier l'armée avec le peuple . Pour atteindre cet objectif il faut nécessairement :

- la soumission du « militaire » au « politique » qui ne saurait donner droit à ce dernier d'utiliser le Militaire à des fins hors du symbole qu'il représente ,fins partisanses ou séditieuses.
- Le pouvoir doit éviter toute politisation du militaire en assurant sa neutralité dans le procès du jeu politique entre partis
- Le pouvoir politique doit assumer toutes ses responsabilités vis à vis des forces armées .Il doit les diriger ,les administrer les entretenir et les employer aux missions que lui prescrivent les textes
- Le pouvoir politique doit montrer sa confiance en la loyauté de l'armée et la mettre dans les conditions morales et matérielles optimales pour accomplir ses missions
- Réciproquement les forces armées doivent faire confiance aux compétences techniques des pouvoirs politiques et leurs vouer toute la loyauté de leur serment .Ces préalables posés il conviendra de ramener l'armée à ses vocations originelles en précisant ses missions de défense et de sécurité ,en lui donnant les moyens de devenir une institution honorable ,crédible et motivée et enfin en mettant l'accent sur l'éducation civique de ses membres. Cela exige que :
 - l'Armée doit être Nationale et doit être fondée sur aucune base ethnique ,raciale ,religieuse ou régionale ; l'autorité politique et le commandement militaire veilleront à ce que les promotions ,les carrières du soldat se déroulent par rapport aux seuls critères de la valeur intrinsèque ,critères qui devront être plus clarifiés dans les statuts des armées.
 - Les forces armées doivent avoir confiance à la foi du « pouvoir politique »dans l'allocation de ressources ;elles doivent comprendre que le traitement qui leur est fait ,représente les possibilités de l'état en l'état des choses
 - Le militaire a besoin d'être respecté et les avis et les conseils qu'il peut donner sur les matières stratégiques, méritent d'être considérés et appréciés à leurs justes valeurs
 - Le militaire doit ressentir que les autorités civiles et l'ensemble de la société ,ont de l'égard et du respect pour sa profession
 - Les forces armées ne doivent pas se comporter comme une catégorie sociale particulière ayant des intérêts autres à défendre que ceux de l'ensemble de la société .

Le commandement doit ouvrir l'armée à toutes les valeurs progressistes démocratiques (média ,nouvelles formations militaires et académiques ,reprise

en main de la discipline des rituels militaires) bref mettre l'ordre moral et intellectuel qui sied aux armées de ce III^e millénaire débutant.

L'énumération des éléments de code de conduite ne saurait épuiser le spectre de toutes les interactions entre « pouvoir politique » et « autorité militaire » pour la consolidation de la démocratie en Afrique et le développement économique et social .

4-1 REPENSER L'ETAT ET LES INSTITUTIONS DEMOCRATIQUES

Tirant les leçons de l'histoire , il convient d'admettre qu'en Afrique il y a eu une dangereuse interprétation de la règle universelle de la « suprématie du politique sur le militaire »

Toute la problématique de cette suprématie du « politique sur le militaire » repose sur un postulat fondamental : que le « politique artisan » connaisse son « outil de travail : l'Armée » pour en faire le meilleur usage ; or ce postulat premier ne semble pas à l'analyse empirique réalisé dans la plupart des nouveaux régimes démocratiques africains . Mais deux attitudes extrêmes , l'une aussi grave que l'autre caractérisent leur approche générale :

- l'armée au pouvoir depuis des décennies n'a rien fait de bon , elle s'est enrichie , il faut l'éloigner de tous les centres de pouvoir , puis la surveiller de près pour qu'elle ne fasse pas un « coup d'état »

- l'armée est la seule institution bien organisée qui fait peser une certaine menace sur notre pouvoir démocratique ; faisons la rentrer dans le jeu politique au besoin, divisons la , corrompons la avec des avantages plus généreux , préparons la à mâter toutes les forces politiques qui oseront s'opposer à nos vues . Ni l'une ni l'autre de ces options ne correspond à la bonne stratégie de gestion et de contrôle des armées tant elles comportent toutes des risques de dérives graves.

En effet, ce sont les chefs politiques , civils et militaires qui ont façonné l'institution militaire à leur manière , selon leur vouloir comme si elle représentait une organisation privée , conçue pour leur usage personnel.

Et tout le monde en convient aujourd'hui la restauration des libertés fondamentales et l'existence d'un état de droit réduisent les tensions intérieures du pays et l'exercice des missions essentielles de l'armée qui a été en Afrique trop souvent impliquée dans des tâches normalement dévolues à d'autres forces ; ce qui n'a pas manqué de provoquer des dérapages graves.

Redéfinir le rôle de l'armée dans une perspective démocratique suppose donc au préalable que l'état soit doté d'institutions démocratiques représentatives de la pluralité des communautés et ne se contente pas seulement de déclarations d'intention ou de textes sans lendemain comme ce fut le cas pendant 30 ans .

Contrairement à ce qu'on affirme , les armées africaines sont prêtes à jouer les grandes muettes (ni plus ni moins qu'en France ou aux U.S.A.) pour peu

qu'elle trouve un interlocuteur avec qui elles peuvent partager sans déroger ces valeurs qui affirment vers l'extérieurs (valeurs constitutives de la nation) et parfois aussi à l'intérieur (souveraineté indépendance et unité)

Et ce n'est pas un hasard si les régimes assis sur une légitimité indéniable et sur une large base sociale ont pu maintenir l'allégeance de l'armée au pouvoir civil ; cas du Sénégal ,Tanzanie ,Gabon .

Une armée ne vaut que ce que vaut la société dont elle émane ,une société respectueuse des lois et des institutions génère une armée respectueuse des lois et des institutions . Une société qui les méprise ,verra son armée les mépriser et les bafouer.

La démocratie tout en étant constituée par des principes universels n'en est pas moins une culture au vrai sens du mot ,et pour se faire il faudra :

- préciser quelles en seront les valeurs en Afrique ,les places qui seront réservées aux différents acteurs :insister sur le consensus ,le dialogue et l'échange .

Bef, tout mettre en œuvre pour faire changer de comportement aux acteurs politiques afin qu'ils puissent adopter une éthique (proposer des projets de sociétés alternatifs ainsi que des programmes de gouvernement assortis d'obligation de résultats)et éduquer civilement les membres de leurs partis afin de faciliter l'apprentissage de la démocratie et œuvrer ainsi à promouvoir cette culture démocratique

- donner du temps au temps pour permettre une meilleure assimilation et une adaptation de la démocratie

- convier les uns et les autres à l'esprit de tolérance et de patience pour mieux faciliter la création du socle de la démocratie.

En effet force est de reconnaître que la démocratie malgré le caractère proclamé de son universalité n'a pas encore trouvé ses marques en Afrique .Jacques Godefrain (ancien ministre de la coopération Française) disait dans ce sens au lendemain du coup d'état au Niger : « Nous avons mis 1000 ans pour construire une nation et 200 ans pour faire la démocratie en France »

En d'autres termes ,pour que l'armée se mette au service de l'autorité civile du pouvoir légal en place ,qu'elle ait un comportement impartial il faut que les règles du jeu soient claires ,connues et respectées de tous les acteurs politiques et de l'ensemble des citoyens ;c'est à dire une constitution ,une législation ,une procédure électorale transparente ,des tribunaux et des magistrats indépendants et jouissant de tous les moyens pour faire face à leurs tâches .

4-2 REPLACER L'ARMEE AU CŒUR DE LA SOCIETE ET RESTAURER LA CONFIANCE ARMEE PEUPLE

Un autre préalable non des moindres pour asseoir de véritables « armées nouvelles » pour les états démocratiques et républicains passe par une nécessaire et obligatoire réconciliation entre les armées et leurs peuples. Mais dans

l'histoire récente du continent ,dans de nombreux pays ,des militaires ont succombé à la tentation politique et opéré des interventions soldées le plus souvent par leur accaparement du pouvoir . Cette situation a bouleversé les rapports « civils-militaires » l'opposition aux putschistes se transposant en adversité contre l'armée au nom de laquelle on a prétendu avoir pris le pouvoir . Selon que cette situation a duré ou non ,qu'elle se soit plus ou moins caractérisée par l'arbitraire ,dépend le degré de méfiance résiduelle vis à vis des porteurs d'uniformes et, pour certains l'hostilité à leur égard .

Dans le cas du Mali qui a connu 23 ans de pouvoir des putschistes de novembre 1968 et où la chute du régime a été marquée par une sanglante répression ,il a fallu développer d'intenses efforts pour rétablir la confiance entre le peuple et son armée à travers une forte campagne de communication et la grande muette cessa de se taire.

Le citoyen était abasourdi d'apprendre certaines vérités sur les conditions des militaires au Mali ,la situation de misère de nombreux soldats et le dénuement de l'armée.

Chacun devenant témoins de la misère de l'autre ,on décida le pardon des cœurs ,la tolérance pour donner à la patrie meurtrie toutes ses chances .Le constat est là qu'une armée coupée de son peuple ne saurait convenablement lui assurer sécurité et défendre ses intérêts supérieurs.

Trente années de dictature , d'insécurité ,de répression ,de violation voire de négation de droit de l'homme ,trente années d'interventions intempestives et anarchiques de l'armée dans les allées du pouvoir avec des conséquences néfastes à tous les niveaux de la vie nationale (politique économique et social) ont achevé de donner aux différents peuples l'image la plus négative de leurs armées.

Partant du fait que dans leur ensemble ces peuples demeurent convaincus de la nécessité de l'existence de ces mêmes armées(pour plusieurs raisons tenant essentiellement à l'intégrité des territoires et du rôle qu'elles peuvent et doivent jouer pour l'assise et la défense de leurs chères démocraties naissantes) il importe très rapidement de restaurer la confiance pour que l'armée puisse mieux jouer son rôle et tenir sa place en son sein. Pour ce faire ,plusieurs possibilités s'offrent à l'armée.

4-2-1 ETRE ISSUE DU PEUPLE ET EN REPRESENTER SES COMPOSANTES

Par la conscription ou l'instauration du système de recrutement national et en permettant un égal accès aux postes de responsabilité sur la base des compétences . L'armée devrait alors briser les barrières sociales et linguistiques et favoriser le brassage ethnique tout en cultivant le sentiment d'unité nationale. L'histoire a démontré que le mode de recrutement et de participation du peuple à la défense est significatif de ses liens avec la société en Afrique . Sans doute

convient il de remonter dans le temps aux Armées Traditionnelles de ce continent pour mieux connaître leurs rôles et leurs soubassements socio culturels.

Ces investigations autoriseraient peut être des pistes pour le présent ,pour redonner leurs identités aux armées de puiser les valeurs qui leur font défaut de voir chaque citoyen concerné ...le tout dans le respect des uns et des autres ,des civils et des militaires , tout homme honorant la place qui lui revient .Il n'est pas question de faire preuve d'un conservatisme aveugle ou ignorant en se voilant la face devant certaines pratiques ou principes rétrogrades. Il s'agit au contraire d'examiner comment l'assimilation de traditions en matière de défense déboucherait ,éventuellement sur une créativité Africaine ,utile à cette présente enquête de démocratie et d'authenticité.

Du reste ,réconcilier le passé pré-colonial et le présent dans le souci d'une approche post-moderne et africaine de l'armée ne représenterait il pas un enjeu ? En définitive il s'agit pour les « pouvoirs politiques » et les « autorités militaires » africains d'avoir une conscience aiguë des responsabilités qui sont les leurs dans la lutte commune pour la stabilisation de la démocratie et le développement du continent ;et pour ce faire ,l'obligation de coopération l'une avec l'autre au respect strict des règles du jeu démocratique ,chacun dans le domaine de ses prérogatives et privilèges statutaires.

4-2-2 PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT SOCIO ECONOMIQUE

La véritable guerre qui menace les pays subsahariens n'est pas militaire mais économique L'armée en tant force organisée et moyen au service du pouvoir politique ,donc du peuple ,doit prendre efficacement part à cette bataille dont l'heureuse issue garantit sa survie .Il y a une urgence dans cette optique à définir dans les pays africains un nouveau type d'armée quelque différent de la forme classique actuellement en vigueur.

C'est dire le besoin d'une armée nouvelle ,une armée bien formée de gens de métiers inspirant un service national ,une armée de bâtisseurs ,de soldats de la paix contribuant efficacement à la recherche et au développement .

L'on pourrait retenir ,entre autre ,que la conception d'une politique d'équipement doit être compatible avec les fonctions nouvelles et prioritaires assignées et impliquer par exemple des coûts récurrents supportables pour l'économie permettant ainsi d'éviter des investissements négatifs.

Citoyens avant et après tout ,les militaires par une participation plus accrue (tenant parfois compte de leurs missions)au développement économique et social de leur pays (de part les valeurs cachées dont ils peuvent regorger et les moyens mis à leur disposition) gagneront certainement une plus grande confiance de leur peuple qui se reconnaîtra alors en eux .

L'imbrication dans la construction nationale permettra sans conteste d'améliorer les relations Armée-Population .

Le respect de l'esprit des missions dont la finalité est le peuple devra être clairement défini et précisé à l'intention de tous les acteurs pour éviter tout dérapage.

4-3 REDEFINIR LES MISSIONS DE DEFENSE ET DE SECURITE

En fait , il s'agira ici, puisque les missions des armées sont universelles et clairement définies ,de réfléchir plutôt sur le sens qu'il convient de donner à la défense nationale afin de léguer à l'armée nouvelle toute sa substance et toute sa pertinence .Ce qui exige une rationalisation des relations entre :

- la finalité (de la défense)
- les menaces
- les objectifs
- les moyens

Ce cadre théorique emprunté à la métastratégie pour prévenir et résoudre les conflits et comportant une vérification de la cohérence entre les différentes données permet de confronter Armée et Démocratie.

Alors qu'en Europe occidentale par exemple l'armée perd de sa spécificité au regard de sa mission ,le combat ,en raison de la dissuasion nucléaire et de la mutation des sociétés (baisse du nationalisme ,hédonisme, prouesses technologiques rapprochant secteurs civils et militaires) en Afrique ,l'institution militaire a subi une importante érosion du fait de guerres où les armes se taisent faute de moyens ou de combattants ,de régimes peu intéressés au développement de leurs armées ;de soldats à la recherche du minimum vital au même titre que la grande masse de civils , d'un corps militaire n'ayant aucun lien avec la société ,des chefs militaires se désintéressant de la formation .Il en résulte une distorsion de la notion de défense nationale faisant de leurs soldats que l'armée se rapproche du peuple sur des fondements négatifs (mauvaises conditions de vie) où s'en éloigne considérablement (par son rôle répressif) .

4-3-1 LA FINALITE

« La première occupation d'une défense efficace doit être d'aboutir à cet assentiment de tous sur l'essentiel :vivre ensemble en gardant en commun le maximum de valeurs et de traits culturels » comme l'a si bien dit Jean Albion.

Dans cette optique ,la finalité de la défense doit être :le peuple ses aspirations ,ses institutions son espace ses biens ses intérêts ses ressources tout ce qui constitue le patrimoine commun .Ainsi la société délègue à l'Armée la mission de la protéger dans les conditions légalement établies.

D'une manière générale , la place de l'armée et sa fonction doivent être restaurées dans un état de droit et à ce titre elle doit jouer le rôle fondamental d'outil de la défense nationale .Tout doit être mis en œuvre pour que l'armée soit l'instrument lige de l'état légal (rempart du pouvoir et des institutions)

Qu'elle soit responsable à travers son chef suprême de l'indépendance de la nation ,responsable de la sécurité et de la pérennité de la nation ,qu'elle soit l'instrument par lequel l'état garantit sa continuité dans certaines circonstances, qu'elle soit un facteur de l'équilibre social .Dans le cadre de ses obligations et de ses compétences professionnelles l'armée doit respecter les droit de l'homme et du citoyen.La notion de défense étant de plus en plus liée à celle de l'ordre politique et social ,l'armée en démocratie a un rôle de régulateur ,un rôle sécuritaire.

4-3-2 LA MENACE

Le cadre de cette réflexion ne permet pas d'émettre toutes les hypothèses quant aux nouveaux types de conflits à venir en Afrique.

Toutefois l'on peut remarquer que :

- les conflits inter étatiques vont en s'estompant de plus en plus, mais ils ne sont pas totalement exclus (Erythrée ,Ethiopie ,République Populaire du Congo ,Rwanda ,Ouganda)

- en revanche les conflits perdurent ,voire s'intensifient ,provoquant de milliers de morts et jetant sur la route de l'exode et de l'abandon des millions de civils (Congo Brazza ,République Populaire du Congo ,Sierra Léone ,Liberia ,Guinée Bissau)Le spectacle est désolant et certaines images sont difficiles à supporter . C'est la bêtise humaine qui a mis à nu la cupidité des hommes dans la lutte pour le pouvoir . Une des raisons de ces dérives humanitaires a pour cause l'absence de démocratie au niveau de nos états. Car après plusieurs années de pouvoir sans partage ,les élites politiques Africaines se sont usées ,sclérosées . Face elle émerge une génération pressée d'accéder au pouvoir de par ses capacités intellectuelles. Parfois à ce phénomène de génération s'ajoute un conflit ethnique et politique ,accélérant ainsi la mise en cause de certains régimes en place .Les revendications des populations à plus de liberté et à une meilleure gouvernance revêtent ainsi une plus grande acuité, un contexte de récession économique caractérisé par des programmes d'ajustement structurel avec leurs conséquences sociales. A ce tableau déjà sombre il ajouter des fléaux tels que la famine ,les douloureux problèmes des réfugiés et de l'environnement.

- Les conséquences de tous ces phénomènes ,montrent que la démocratie prendra du temps à s'installer et qu'elle sera fragile à ses débuts ,et en absence de bases solides pour des systèmes démocratiques à l'échelon national ,il sera difficile et lent de libérer et de développer la coopération sous régionale et régionale .

Cette typologie de menaces se polarise en premier lieu sur les états et leurs vulnérabilités intérieures . Il appartient alors aux responsables politiques de rompre avec les habitudes prises pendant 30 ans ,la démocratie porteuse de véritable développement et de sécurité .En outre si l'armée est au service d'un

pouvoir démocratique civil ,celui ci à l'obligation d'élaborer une politique de défense reposant sur une organisation militaire adaptée aux menaces.

4-3-3 LES OBJECTIFS

La notion d'état est indissociable de la notion d'armée qui pour remplir efficacement sa mission a besoin d'une bonne politique de défense cohérente et bien adaptée aux réalités du pays .

En effet l'objectif principal de cette défense est de :

- garantir l'intégrité territoriale contre toutes formes d'agressions extérieures ,protéger les populations contre les menaces internes et externes ,assurer la sécurité des personnes et de leurs biens et garantir l'exercice des libertés fondamentales des citoyens .L'armée doit permettre l'instauration des institutions érigées par le peuple et accepter sans complexe la différence des idées:

- participer à la sauvegarde de la paix entre les états au niveau sous régional

- contribuer au rétablissement de la paix intérieure et à l'assistance d'urgence d'un peuple en danger au niveau sous régional africain(O.U.A) et au niveau mondial (O.N.U.) conformément aux principes des droits humanitaires .

Ces objectifs classiques qui ont déjà été revus pour être adaptés aux nouveaux contextes géopolitiques ,le seront certainement davantage dans un avenir très proche compte tenu :

- des nouvelles hypothèses pour faire face aux conflits internes sévissant sur le continent et qui aboutissent à des idées comme la création des forces interafricaines. C'est ainsi que la garantie de l'intégrité territoriale et le maintien de la paix à l'intérieure des états , sont à chercher moins dans le renforcement des moyens proprement militaires que dans le développement d'une politique d'entente et de concertation régionale ,par la négociation de conventions de sécurité collective ,par la signature de pactes de non agression et d'assistance en développant la coopération entre états ,pour assurer conjointement la surveillance des forces d'interposition (ECOMOG au Libéria et Sierra Léone)

- au moment où s'esquisse un nouvel ordre international ,il serait politiquement inopportun que les états africains ne cherchent pas à y trouver leurs places .L'adaptation au contexte international et la participation au nouvel ordre mondial doivent se manifester aussi bien au niveau régional et interafricain qu'au niveau international .D'où la nécessité et la volonté des états africains d'asseoir des communautés ou regroupements sous régionaux dans le cadre de futures intégrations régionales . Enfin des expériences concrètes sont entrain d'être conduites sur le terrain dans ce sens : nous pensons à l' A.N.A.D. (Accord de Non Agression et de Défense en Afrique de l'Ouest) mais aussi à la fameuse Force d'Interposition au Libéria (E.C.O.M.O.G.)

4-3-4 LES MOYENS

Les moyens sont les instruments de la politique nationale préalablement définie. Ils comprennent les ressources humaines et matérielles .

Au plan de la formation professionnelle d'abord :la professionnalisation par des formations et des entraînements continus et soutenus permettra sans conteste un retour rapide aux vertus militaires essentielles ainsi qu'aux valeurs classiques dont les bafouillements ont conduit à ces anarchies .

Eu égard aux nouvelles politiques d'intégration régionale leur insertion croissante dans les dispositifs de sécurité (sous régionaux) qui en découleront ,imposera un effort de formation technique qui pourra fournir de nouvelles motivations aux militaires .Toutefois ,tout cela ne sera possible et l'armée nationale n'entretiendra sa motivation sur le plan de l'organisation interne que si elle détient l'équipement et l'armement indispensables à sa mission. Elle est également dépendante pour son efficacité d'une logique rationalisée. Il convient de souligner que le seuil minimum de défense n'est pas atteint dans un grand nombre de pays de la région .La répartition des forces n'est pas généralement adaptée aux missions ,la formation des soldats et leurs entraînements sont jugés insuffisants ,leurs conditions de vie médiocres .Or la crédibilité de toute institution militaire passe par la valorisation morale et matérielle de l'armée et plus spécialement du soldat.

Sur le plan financier ,une gestion saine et transparente des deniers publics fera état des sommes dégagées pour la défense nationale. Jusqu'à présent celles ci ont connu des détournements à des fins personnelles ou des attributions à des gardes présidentielles, des milices ,voire même des mercenaires. Ces pratiques sont appelées à disparaître avec l'instauration d'un état de droit .

En dehors des ressources matérielles dégagées par les états ,la communauté internationale, elle aussi en mutation ,affirme par l'intermédiaire des Nations Unies ou encore de la coopération multilatérale et bilatérale son attachement au respect des droits de l'homme et son engagement à les promouvoir .La création d'armées nouvelles facteur de paix et de sécurité va dans le sens de ces préoccupations et devrait logiquement bénéficier d'appuis financiers divers et complémentaires.

4-4 CREDIBILISER ET MOTIVER L'ARMEE

4-4-1 AU PLAN CONCEPTUEL

La place de l'armée en tant qu 'acteur est capitale .Bien que n'étant pas la seule organisée de la société à jouer dans la défense ,elle s'impose néanmoins comme le pilier indispensable ,la composante singulière en vertu de sa vocation à détenir la force et à l'utiliser .

Elle doit intervenir sur le plan intérieur à titre exceptionnel en renfort des forces de sécurité dans un esprit de paix intérieure .

La loi doit être claire et précise en ce qui concerne l'emploi des forces et le rôle des autorités.

Le rôle du chef de l'état et du gouvernement doit être précisé pour la gestion des crises dans le cadre des missions de défense de l'intégrité du territoire et souveraineté nationale .Pour les conflits internes qui requièrent l'intervention des forces de sécurité ,le rôle de l'autorité locale doit être également précisé. Les chefs militaires ne doivent faire intervenir l'armée que sur réquisition et en étroite collaboration avec l'administration locale pour éviter d'éventuels débordements. En définitive l'armée intervient pour le maintien de l'ordre (après la police et la gendarmerie) sur demande expresse et avec l'autorisation de l'autorité politique dont elle dépend.

La constitution d'unités spécialisées dans le maintien de l'ordre avec les moyens adéquats pour faire respecter l'ordre républicain devrait clarifier la situation et favoriser rapidement la construction d'états respectés, où la force ne se confond pas avec la violence ,apportant ainsi une sécurité vraie ,celle qui renforce et crédibilise la légitimité de l'état.

L'enjeu est suffisamment important pour que les dirigeants et responsables mettent tout en œuvre afin d'apporter le vrai ou d'agir avec quelques chances de réussir.

Etant autorisée à faire usage de la force dans les conditions légales ,l'armée requiert un minimum de garanties démocratiques :

- la première étant sa volonté de se démocratiser progressivement (en introduisant suffisamment d'humanisme et de souplesse dans ce corps sans lui retirer la rigueur et la cohésion nécessaires à toute action armée.)
- la seconde de procéder à un revirement total dans ces relations avec le peuple .

4-4-2 SUR LE PLAN ETHIQUE

La référence aux vertus permettant de faire face à la mort et au combat s'impose d'elle même dès lors que les soldats sont assurés de pouvoir subvenir aux besoins vitaux de leurs familles et de se libérer de cette responsabilité .Il appartient à l'état d'y pourvoir afin que chaque militaire puisse œuvrer à la place qu'il occupe .D'une manière générale ,toutes choses qui faisaient à la fois la force des armées et l'admiration du peuple ,pour ses hommes en uniforme ,doivent être valorisées et appréciées à leurs justes valeurs dans nos forces armées démocratiques à savoir : la discipline militaire ,l'instruction civique ,le respect dû au supérieur ,l'obéissance aux ordres reçus ,l'attention du supérieur portée aux subordonnés ,la tenue et le comportement exemplaires du militaire à l'intérieur comme à l'extérieur du pays ,la formation opérationnelle. Cette énumération des valeurs qui caractérisent les armées démocratiques dont sont comptables les chefs militaires ne sont pas exhaustives. Le point essentiel était

de montrer que « autorités politiques » aussi bien que « commandements militaires » des nouvelles démocraties africaines, ont une co-responsabilité dans les conflits qui émaillent aujourd'hui l'évolution de nos processus démocratiques.

4-4-3 SUR LE PLAN POLITIQUE

L'armée doit percevoir sa place ,sa fonction et sa mission dans un état de droit .Faut-il le rappeler ,l'armée est neutre et apolitique et en tant qu'émanation du peuple ,elle ne peut s'accaparer du pouvoir par la force en renversant les dirigeants démocratiquement élus.

C'est du reste ce souci qui a conduit certains pays de la région comme le Gabon , le Bénin et le Mali a faire référence au « coup-d'état » jusque dans leur constitution en le qualifiant de crime grave contre la nation et en prévoyant des dispositions pour le réprimer .

Il n'est plus toléré, d'accéder au pouvoir par la voie des armes ,mais plutôt par celles des urnes et quiconque se rend coupable d'un tel forfait n'est plus accepté comme membre de l'organisation de l'unité africaine (O.U.A.) voir résolution du dernier sommet de l'O.U.A. tenu en Algérie en juillet 1999)

Afin de permettre la compétition loyale pour l'accès au pouvoir des partis politiques ,l'armée doit se placer en dehors des formations politiques et observer une neutralité absolue ,cela pour mieux remplir sa mission de maintien et de rétablissement de l'ordre public, voire même d'arbitre en cas de nécessité. A cet effet il est indispensable de faire preuve d'un grand esprit patriotique afin d'éviter toute sorte de sentimentalisme et de sympathie envers l'une ou l'autre des formations politiques et de mettre en évidence l'obligation de réserve.

C'est dans ces conditions que l'armée pourra bien assurer ses devoirs et que le peuple aura confiance en elle .Sa crédibilité dépendra de son comportement qui ne peut être mis en doute par les partis politiques et les institutions démocratiques élues par le peuple souverain .Pour atteindre cet objectif chaque membre de l'armée doit savoir son rôle et sa place dans la nouvelle société démocratique .

4-5 EDUQUER CIVILEMENT L' ARMÉE

L'armée nouvelle doit se constituer sur des bases novatrices en matière de formation qui ne devra plus se réduire à l'acquisition de connaissances techniques uniquement .

Elle doit être complétée par une éducation permettant d'agir sur l'homme en l'amenant à prendre la pleine mesure de ses responsabilité de soldat et de citoyen .Tout citoyen n'ayant pas été déchu de ses droits civiques étant éligible dans des conditions déterminées par la loi ,rien donc ne justifie le recours aux armes comme moyen de réalisation d'un choix de projet de société .

En effet ,les processus de démocratisation entrepris en Afrique ,posent la nécessité de faire l'état des lieux dans la perspective de rencontrer d'une part les rapports entre l'armée et la société civile et d'autre part ,les rapports entre l'armée et les institutions républicaines .Ce qui suppose un changement de comportement et une reconversion de mentalité par le biais de l'éducation civique et morale dans les garnisons.

Cette éducation devrait viser entre autres :

4-5-1 DE MANIERE GENERALE

En priorité la réconciliation de l'armée avec la nation et l'enracinement de la démocratie dans les états respectifs.

4-5-2 DE MANIERE SPECIFIQUE

- l'affermissement du sens patriotique et du sentiment national
- la connaissance de la constitution et des lois régissant la vie nationale (les différentes institutions et leurs éventuels conflits ,ainsi que leur rôle dans la défense nationale)
- l'obtention de l'adhésion de tous au principe de neutralité des armées
- la participation des forces armées au développement économique et social de la nation .Cette entreprise tendra à faire de l'armée nouvelle ,un bouclier protecteur de la démocratie et de ces soldats citoyens ,des hommes motivés et imprégnés de l'esprit de défense .

Le décalage frappant entre les aspirations de défense d'antan et la réalité d'alors constitué par la fracture entre armée et démocratie tenait essentiellement :

- au non respect du jeu démocratique ou à l'absence d'une culture démocratique sur le plan politique
- et au fait que les armées sous différentes contraintes se dénaturent par rapport à leur spécificité .Pour sortir alors de cette spirale à allure de cercles vicieux ,il importe :
 - d'arriver rapidement à un consensus sur les règles démocratiques devant être connues et respectées de tous à travers l'éducation civique des membres des partis politiques et des militaires
 - et préciser les missions et les fonctions de l'armée qui devra au préalable regagner la confiance de son peuple. /.

CONCLUSION

L'institution militaire a été fréquemment bafouée en Afrique Noire par des chefs politiques civils et militaires dont le seul souci n'était que le pouvoir et ses prérogatives . La démocratie en tant qu'expression des nations ethnies souveraines dans un état républicain ne pourra s'installer sans le concours des « bras armés » de ces peuples.

Pour ce faire cette volonté de démocratisation devra prendre en compte la nécessité pour le continent africain comme ailleurs dans le monde ,d'appareils militaire plus soucieux de neutralité politique et d'efficacité technique . Après le temps des militaires rédempteurs devenus souvent des despotes autocrates régnant sur de vieillissantes bureaucraties galonnées, doit enfin venir le temps de véritables Armées Nationales et Républicaines.

Loin de constituer un retour en arrière dans le sens de l'affirmation et de la consolidation des micro-états ,ce processus devrait contribuer plutôt à bâtir le socle de nations stables et modernes ,préalables à toute intégration viable et pérenne.

Les militaires africains doivent comprendre que :

- l'engagement actif de l'armée dans la politique est aussi incompatible avec le professionnalisme militaire ;qu'il porte presque toujours atteinte à la sécurité nationale.
- Les autorités politiques et les responsables civils doivent comprendre à leur tour que le rôle du soldat dans cette phase si délicate de transition démocratique est si important qu'il mérite autre chose que d'être ou exclu ou politiquement embrigadé.

L'implication du militaire dans le jeu politique porte toujours gravement atteinte à la sécurité nationale et à la stabilité du régime ,même si elle peut parfois donner l'impression d'avantages tactiques à court termes ,elle se retourne toujours contre le manipulateur.

Enfin aux bailleurs de fonds ,à ceux qui détiennent le cordon de la bourse mondiale et qui jurent de n'avoir d'autres intérêts que celui d'aider l'Afrique à se développer : il faut leur dire qu'ériger des démocraties politiques surdimensionnées sur des économies d'ajustement structurels renforcés équivaut à installer nos régimes politiques sur des bouches de volcans endormis : le concours du systèmes international pour soutenir nos processus démocratiques est urgemment demandé ./.

BIBLIOGRAPHIE

DOMINIQUE BANGOURA : Les Armées Africaines 1960-1990

- MICHEL ROUSSIN : La France et la sécurité en Afrique ,Jeune Afrique N° 1820

- PHILIPPE LEYMARIE :les militaires Africains face à l'explosion démocratique

- SENNEN ANDRIAMIRADO : Sénégal ça n'arrive qu'aux autres ,Jeune Afrique N° 1833

- CHARLES DEBBASCH :La leçon du Niger ,Jeune Afrique N° 1832

- DABANEL J.P . Coup d'état militaire en Afrique Noire

- ALAIN ROUQUIE : La politique de masse ,les processus politiques dans les partis militaires contemporains

- MICHEL .L. MARTIN : La militarisation de systèmes politiques africains (1960-1972)

- PROF. F.AMOUSSOUGA (Bénin) : L'Armée face au développement économique et social.

- MAMADOU .S.KANTE :Conseiller E.M.P. : Stratégies et moyens de contrôle de l'institution militaire par les pouvoirs politiques en Afrique.

- ALPHA .O. KONARE Président R. du Mali : Discours séminaire sur « les relations civilo- militaires »

- Général AMADOU .T. TOURE : Forces Armées Africaines et Paix Civile

